

CIRE LORRAINE-ALSACE

E

Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 24 octobre 2013 (semaines 41 et 42)

| Sommaire |

La Cire Lorraine - Alsace vous propose dans ce bulletin le suivi de certaines des pathologies hivernales : les gastro-entérites et diarrhées ainsi que la bronchiolite. La surveillance de la grippe a repris depuis le 1er octobre et le suivi de cette pathologie débutera dans les Points Epidémiologiques à partir de novembre. Ce bulletin va clore la surveillance de l'asthme.

Les différents chapitres développés dans ce bulletin sont donc les suivants :

- Surveillance des intoxications aux champignons, point de situation au 12 octobre (p.2);
- L'analyse de l'activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse au cours des 4 dernières semaines (p.3);
- Le suivi épidémiologique
 - de l'asthme (p.4);
 - des bronchiolites chez les enfants de moins de deux ans (p.5);
 - des gastro-entérites et diarrhées (p.6);
- La surveillance de la mortalité à partir des données transmises par l'Insee (p.7);
- Un rappel des modalités de signalement des événements sanitaires au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace (p.7).

Faits marquants

- ⇒ Entre le 1^{er} juillet et le 6 octobre 2013, l'Institut de veille sanitaire (InVS) a répertorié 546 cas d'intoxication par des champignons en France Métropolitaine, dont 1 cas grave chez un enfant de 18 mois ayant nécessité une greffe hépatique.
- ⇒ Ce bulletin clôt la surveillance de l'asthme. Pour l'association SOS Médecins de Strasbourg, l'activité liée à l'asthme a été particulièrement marqué de mi-avril (semaine 16) à fin mai (semaine 22) puis en semaine 40. Concernant l'association de Mulhouse, seule une forte augmentation en semaine 39 a été observée depuis début avril.
- ⇒ L'activité liée à la bronchiolite reste faible au cours des dernières semaines pour les deux associations de la région.
- ⇒ Le nombre de gastro-entérites et diarrhées diagnostiquées par les associations de la région restent stables au cours des dernières semaines mais la part d'activité liée à ces pathologies augmente pour l'association de Strasbourg. La gastro-entérite représente ainsi la pathologie la plus fréquemment diagnostiquée pour cette association en semaine 41 et 42.

| Actualités |

Sur le site internet de l'InVS:

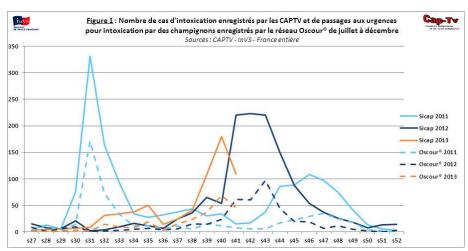
- Bulletin hebdomadaire international (BHI)
- Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins

Surveillance des intoxications aux champignons, point de situation au 12 octobre 2013 |

Entre le 1^{er} juillet et le 6 octobre 2013, l'Institut de veille sanitaire (InVS) a répertorié 546 cas d'intoxication par des champignons, dont 1 cas grave chez un enfant de 18 mois ayant nécessité une greffe hépatique.

Du fait des conditions météorologiques pluvieuses, ces cas, enregistrés par le réseau des Centres antipoison et de toxicovigilance (CAPTV), sont en forte augmentation depuis ces dernières semaines (25 cas du 9 au 15 septembre, contre 177 cas du 30 septembre au 6 octobre). Ce pic d'intoxication est plus précoce qu'en 2012.

Au niveau national, en semaine 41, du 7 au 13 octobre, les nombres de cas (Sicap) et de passages aux urgences (réseau Oscour®) sont décroissants, par rapport à la semaine 40.



En Alsace, entre le 1er juillet et le 13 octobre 2013 (données mises à jour): 19 cas d'intoxications aux champignons ont été enregistrés par le CAP-TV, ce qui correspond à moins de 3% (2,88%) des intoxications enregistrées au niveau national pour la même période. Cela place la région en 15ème place des régions les plus concernées par le nombre d'intoxications, indépendamment de la taille de la population.

Ces intoxications sont la conséquence, dans la majorité des cas, d'une confusion avec d'autres champignons comestibles. Certaines personnes pratiquent la cueillette sans chercher à identifier les champignons et sans connaître les risques d'intoxication avant leur consommation. Les conséquences sur la santé de ce type d'intoxications peuvent être très graves (troubles digestifs sévères, atteintes du foie pouvant nécessiter une greffe), voire mortelles.

Face à l'augmentation au niveau national du nombre de cas d'intoxications liées aux champignons enregistrés par les CAP-TV, la DGS et l'InVS ont publié un communiqué de presse commun en date du 12 octobre. (communiquer de presse disponible: http://www.invs.sante.fr/Espace-presse/Communiques-de-presse/2013/546-cas-d-intoxication-dont-1-cas-grave-chez-un-enfant-lies-a-la-consommation-de-champignons-Ne-consommez-jamais-un-champignon-dont-l-identification-n-est-pas-certaine)

En cas d'apparition d'un ou plusieurs symptômes

(notamment diarrhée, vomissements, nausées, tremblements, vertiges, troubles de la vue, etc.), à la suite d'une consommation de champignons de cueillette :

- > appelez immédiatement un Centre antipoison ou le Centre 15 car l'état de la personne intoxiquée peut s'aggraver rapidement ;
- > notez les heures du ou des derniers repas et l'heure de survenue des premiers symptômes;
- > conservez les restes de la cueillette pour identification.

| Médecine de ville (Sources : SOS Médecins Strasbourg et Mulhouse) |

Dtot = total des diagnostics codés

D<1 = total des diagnostics codés pour des enfants de moins de 1 an

D>75 = total des diagnostics codés pour des adultes de plus de 75 ans

Dhosp= nombre d'hospitalisations après consultation

SOS Médecins Strasbourg 67

	Semaine				
	S39-13	S40-13	S41-13	S42-13	
Dtot	1316	1196	1214	1205	
	→	→	→	→	
D<1	63	63	45	43	
	→	7	→	→	
D>75	121	161	112	133	
	→	→	→	→	
Dhsop	72	64	72	79	
	→	7	→	→	

SOS Médecins Mulhouse 68

	Semaine					
	S39-13	S40-13	S41-13	S42-13		
Dtot	693	676	662	618		
	→	→	→	7		
D<1	35	37	41	22		
	→	→	→	7		
D>75	47	56	47	41		
	→	→	→	→		
Dhsop	29	33	35	24		
	→	→	→	→		

Les indicateurs de suivi d'activité de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont stables au cours des deux dernières semaines.

Concernant l'association SOS Médecins de Mulhouse, une diminution du nombre total de diagnostics codés et nombre de diagnostics posés chez les enfants de moins de 1 ans est observée en semaine 42.

Les associations SOS Médecins assurent une médecine d'urgence et la permanence des soins en zone urbaine et périurbaine.

En Alsace il existe deux associations SOS Médecins, à Strasbourg et à Mulhouse.

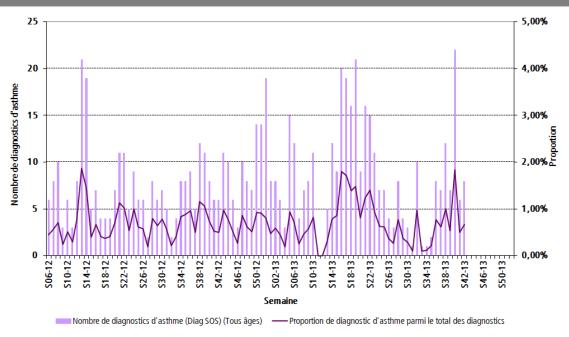
Les données relatives à l'activité des associations SOS Médecins sont transmises en continu au siège de l'InVS.

Légende des tableaux :

- Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
- Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes Diminution significative
- par rapport aux 3 semaines précédentes
 - Données insuffisantes pour calculer la tendance

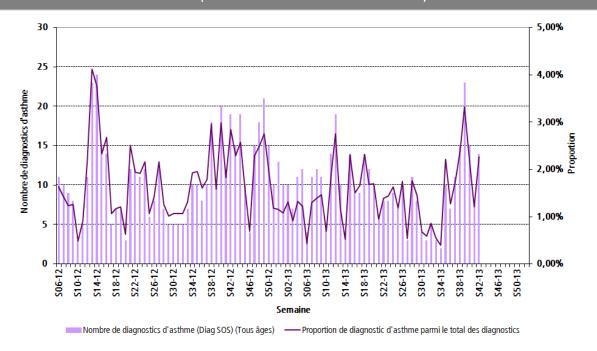
Surveillance de l'asthme

| Figure 1 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 20 octobre 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

| Figure 2 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 20 octobre 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)

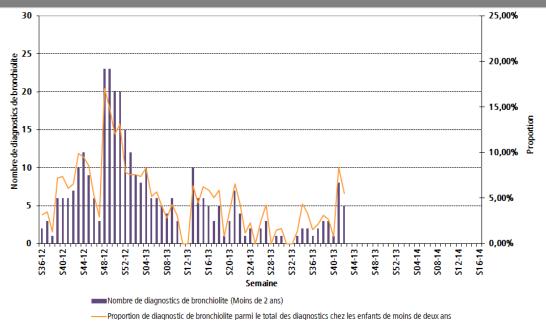


Suite à l'augmentation observée en semaine 40 pour l'association SOS Médecins de Strasbourg, le nombre de diagnostics d'asthme est revenu à un niveau plus faible (moins de 10 diagnostics hebdomadaires) au cours des deux dernières semaines et cette pathologies représente moins de 1% de l'activité de l'association en semaine 42.

Pour l'association SOS Médecins de Mulhouse, suite à l'augmentation observée en semaine 39, le nombre de diagnostics d'asthme reste compris entre 8 et 15 diagnostics hebdomadaire. En semaine 42, l'asthme représente 2,3% de l'activité de l'association du Haut-Rhin.

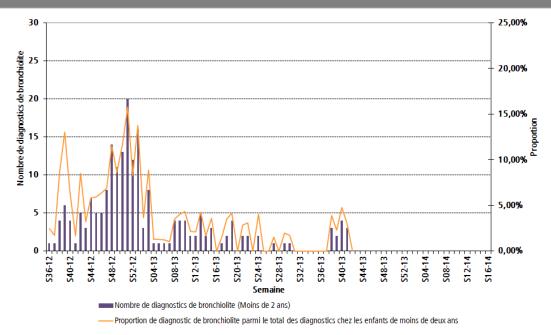
| Surveillance des bronchiolites chez les enfants de moins de 2 ans |

| Figure 3 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics de bronchite et de bronchiolite, chez les enfants de moins de 2 ans, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 3 septembre 2012 au 6 octobre 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



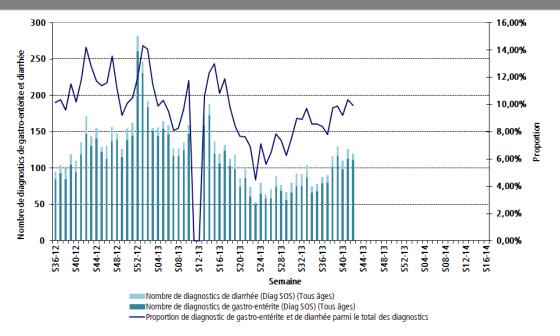
Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

| Figure 4 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics de bronchite et de bronchiolite, chez les enfants de moins de 2 ans, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 3 septembre 2012 au 6 octobre 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)



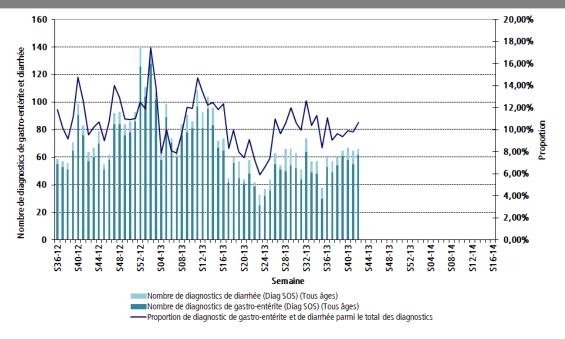
Concernant les deux associations, l'activité liée à la bronchiolite reste faible au cours des dernières semaines et similaire à celle observée en 2012 à la même période. Il semblerait donc que la circulation du VRS reste en bruit de fond pour le moment.

| Figure 5 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics de gastro-entérite et de diarrhée, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 3 septembre 2012 au 6 octobre 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

| Figure 6 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics de gastro-entérite et de diarrhée, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 3 septembre 2012 au 6 octobre 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)

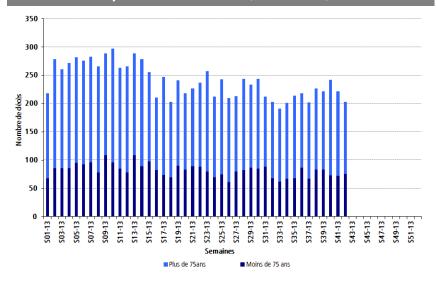


Au cours des deux dernières semaines, le nombre de diagnostics de gastro-entérite et de diarrhée posés par les associations SOS Médecins de la région est stable.

Cependant, la part des ces pathologies dans l'activité de l'association de Strasbourg continue d'augmenter (soit 10% de l'activité en semaine 41 et 42) et les gastro-entérites représentent la pathologie la plus fréquemment diagnostiquée par les médecins de l'association au cours des deux dernières semaines. Ce n'est pas le cas pour l'association de Mulhouse où la part d'activité liée aux gastro-entérites restent pour l'instant inférieure à celle due aux rhinopharyngites et insuffisances respiratoires aigues.

Surveillance de la mortalité

| Figure 7 | Nombre de décès chez les personnes âgées de plus ou de moins de 75 ans en Alsace du 7 janvier au 20 octobre 2013 (Source : Insee)



En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité. Les délais de transmission des donnés relatives aux décès étant supérieurs à 7 jours, les données des semaines 41 et 42 sont incomplètes et donc non interprétables.

Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33

Ainsi que par une notification écrite :

- par fax au 03 59 81 37 19
- par mail à l'adresse suivante : <u>ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr</u>

Partenaire de la surveillance en Alsace





Sentinelles









Si vous souhaitez être destinataire du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr

Tous les numéros du Point Epidémiologique Alsace sont téléchargeables sur le site de l'ARS d'Alsace: http://www.ars.alsace.sante.fr/Publications.124763.0.html et sur le site de l'InVS: http:// www.invs.sante.fr/

Le point épidémiologique du 24 octobre 2013 | Surveillance épidémiologique de la Cire Lorraine-Alsace | Page 7

Directeur de la publication :

Dr Françoise Weber, Directrice générale de l'Institut de veille sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre, Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Virginie Bier Oriane Broustal Camille Gravelier Claire Janin Sophie Raguet Lucie Schapman

Diffusion

ARS Lorraine Immeuble « Les Thiers » CO n°71 54036 Nancy Cedex

Mail: ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr

Tél.: 03.83.39.29.43 Fax: 03.83.39.28.95